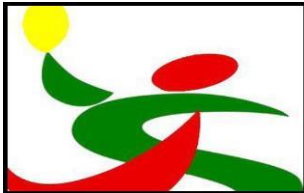




REPUBLIQUE DU SENEGAL

Ministère des Infrastructures, des Transports

Terrestres et du Désenclavement (MITTD)



Ministère des Sports



Comité d'Organisation des Jeux
Olympiques de la Jeunesse 2026



Les routes du développement
Agence des Travaux et de
Gestion des Routes du Sénégal

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Appel d'offres restreint n° D/1582/A3 pour la sélection d'un bureau de contrôle technique pour les travaux d'amélioration de l'accessibilité et de la remise à niveau des infrastructures sportives dans le cadre des jeux Olympique de la jeunesse (JOJ) 2026

1. Date de lancement : 23/03/2023
2. Nombre d'offres reçues et identité des candidats : 03

Groupement Apave Sahel*/APAVE International, Groupement bureau Veritas Sénégal*/bureau Veritas Cote d'ivoire, Groupement Scat International*/Qualiconsult

3. Montant de l'offre retenue :

285.326.316 F CFA TTC.

4. Nom et identité de l'attributaire :

Groupement APAVE Sahel*/APAVE International ;

Cité SIPRES fort blot 63 BP 6334 CP 11522 Dakar Sénégal

Tél : +221 33 860 73 01

Email : apave.sahel@apave.com

La publication du présent avis est effectué en application de l'article 84, alinéa 3 du Code des Marchés Publics et ouvre un délai de recours gracieux auprès du Directeur Général de AGEROUTE SENEGAL, en vertu de l'Article 89 dudit Code, puis d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends placé auprès de l'organe chargé de la régulation des Marchés publics, en vertu de l'article 90 dudit

Le Directeur Général de l'AGEROUTE

IBRAHIMA NDIAYE